

**Ecole primaire publique
Rue Maurice Lesourd
28630 Nogent le Phaye
02/37/31/61/84**

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 23 mars 2012

Enseignants: Mme Depont, M Juberay, Mme Macquaire, Mme Naveau, Mr Villemade.

ATSEM: Mme Magoaric, Mme Flèche

Municipalité: Mme Bonnin, conseillère municipale

Parents d'élèves: Mme Auché, Mme Brière, Mme Desrues, Mme Duval, Mme Galland, Mme Lachasse

Absents excusés: Mme Eyraud, Inspectrice de l'Education Nationale, Chartres II

Mr Richard, maire de Nogent Le Phaye, Mme Franchet, adjointe en charge des écoles

Mme Duhamel, enseignante

La réunion débute à 18 heures. Le secrétaire de séance est M. Juberay .

Rentrée 2012

Les inscriptions pour la prochaine rentrée sont en cours. Elles confirment une hausse des effectifs: **139** élèves sont inscrits pour la rentrée.

Un courrier daté du 5 janvier 2012 rédigé par les enseignants, les parents d'élèves et Monsieur le Maire a été adressé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour l'alerter sur l'augmentation du nombre d'élèves par rapport aux prévisions du mois de novembre.

L'effectif de 139 élèves pour 5 classes à la prochaine rentrée obligerait à une répartition pédagogique telle que les classes auraient un nombre d'élèves extrêmement important. Le CP, divisé en 2 parties, serait réparti dans des classes particulièrement chargées (29 et 30 élèves).

Cycle 1	14 PS /14MS: 28 élèves
Cycle 2	24 GS / 6 CP: 30 élèves
	10 CP /19 CE1: 29 élèves
Cycle 3	17 CE2 /9 CM1: 26 élèves
	12CM1/14 CM2: 26 élèves

Face à cette situation, les enseignants, les représentants des parents d'élèves et les élus renouvellent ardemment leur demande d'ouverture d'une classe, d'autant plus qu'une salle de cours est prête à fonctionner.

Année scolaire en cours

Évaluations nationales

Les évaluations nationales concernant les élèves de CE1 et les élèves de CM2 sont reconduites pour la quatrième année. Elles auront lieu toutes les deux en mai, la même semaine, du 21 au 25 mai 2012

Aide personnalisée

L'aide personnalisée a lieu le lundi, le mardi ou le jeudi de 16h30 à 17h30, selon la classe. Quinze à vingt élèves de l'école sont concernés à chaque période.

Stage de remise à niveau printemps 2012

Un stage de remise à niveau est proposé aux élèves de CM1 et de CM2 pendant les vacances de printemps; 15 heures réparties sur cinq matinées la première semaine et 12 heures réparties sur quatre matinées la deuxième semaine.

Activités et sorties

Des sorties ont été effectuées:

Le **15 novembre 2011**, les élèves de CP/CE1 se sont rendus à la ferme pédagogique de Nogent Le Phaye, la Renaissance.

Coût des entrées pris en charge par la coopérative scolaire: 4€ par enfant

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 75€

Le **vendredi 9 décembre 2011** au matin, les élèves des deux classes de maternelle ont participé à un atelier au Compa, sur le thème des animaux de la ferme (atelier gratuit)

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 152€ (car de 61 places)

le **vendredi 9 décembre 2011** après-midi, les CP/CE1 et les CE1/CE2 sont allés au cinéma les Enfants du Paradis dans le cadre de l'action Ecole et Cinéma

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 146€ (car de 61 places)

Coût des entrées pris en charge par la coopérative: 2,50€ par enfant

Le **jeudi 19 janvier 2012**, les élèves de l'école ont découvert la salle culturelle de Nogent Le Phaye pour assister à un spectacle, le Petit soldat de plomb, d'après un conte d'Andersen

séance à 10h00 pour les élèves de CM1/CM2 et séance à 14h00 pour les élèves de CP/CE1

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 2 x 75€

Coût du spectacle pris en charge par la Coopérative scolaire: 3,00€ par enfant

le **jeudi 19 janvier 2012** après-midi, les élèves de CE1/CE2 ont assisté à un spectacle sur le thème de l'eau à la salle culturelle Soutine de Lucé

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 138€

Coût du spectacle pris en charge par la Coopérative scolaire: 3,00€ par enfant

Le **26 janvier**, les CM1/CM2 se sont rendus au cinéma les Enfants du Paradis dans le cadre d'une animation (gratuite) proposée par le COMPA de Chartres.

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 115€

et, le **27 janvier** les élèves de maternelle se sont rendus au cinéma les Enfants du Paradis dans le cadre d'une animation (gratuite) proposée par le COMPA de Chartres pour voir *Vent de folie sur la ferme*.

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 152€ (grand car)

Le **lundi 20 février 2012**, les élèves de CE1/CE2 se sont rendus au cinéma les enfants du paradis pour voir le deuxième film de la sélection Ecole et cinéma et,

la classe de CP/CE1 s'y est rendue après les vacances d'hiver **le lundi 19 mars 2012**

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 2 x 115€

Coût des entrées pris en charge par la coopérative: 2,50€ par enfant

Le **mardi 21 février 2012** au matin, les élèves de Mme Naveau sont allés à l'école de Barjouville faire la connaissance de leurs correspondants, des moyens et des grands.

Coût du transport pris en charge par la municipalité: 115€

Les classes sortiront pour se rendre à nouveau à la salle culturelle de Nogent Le Phaye **le 20 avril 2012**, assister à un spectacle Zazie et Max.

Les classes de CM1/CM2, CE1/CE2, CP/CE1 s'y rendront le matin à la séance de 10h00 et les élèves de grande section s'y rendront l'après-midi à 14h00. Les élèves de Mme Depont s'y rendront à pied mais il faudra un grand car pour les deux classes du matin et un deuxième car pour les élèves l'après-midi.

Coût du spectacle pris en charge par la Coopérative scolaire: 3,00€ par enfant

Les élèves de Mme Depont se joindront pour le transport aux élèves de Coltainville pour se rendre au collège Victor Hugo **le 29 mai 2012** où ils passeront la journée.
La journée **Portes ouvertes du collège Victor Hugo aura lieu le samedi 31 mars 2012**.
Une information a été transmise cette semaine aux parents de CM2 concernant la nouvelle procédure d'affectation en 6ème, informatisée cette année, grâce à un logiciel d'aide à l'affectation «AFFELNET 6ème»

Les sorties de fin d'année sont prévues en mai pour les classes de PS/MS, MS/GS et CP/CE1 et en juin pour les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2
Les entrées et le transport seront pris en charge par la coopérative scolaire, alimentée pour l'année scolaire en cours par les cotisations OCCE, la vente des photos scolaires et le bénéfice du marché de Noël. Les ventes des objets réalisés par les enfants a permis de faire un bénéfice de 480€.

Pour **le Carnaval du vendredi 30 mars 2012**, les parents d'élèves vont proposer cette année une vente de gâteaux à la sortie des classes au profit de la coopérative scolaire.

Les résidents du Hameau des Fées attendent avec impatience le passage du défilé et préparent une surprise à chaque élève de l'école.

Le parcours emprunté par les enfants de l'école sera sécurisé par les parents d'élèves. Un char décoré aux couleurs du carnaval sur le thème des animaux de la ferme ouvrira le défilé.

Un deuxième exercice d'évacuation avec déclenchement de l'alarme incendie est prévu avant la fin de la période. Pas de problème à signaler lors du 1^{er} exercice en novembre.

Le vendredi 22 juin, les futurs élèves de petite section visiteront leur classe et la partie maternelle de l'école à partir de 17h00.

Le vendredi 29 juin, après-midi, fête de la musique à l'école.

Le jeudi 5 juillet, remise des dictionnaires aux futurs élèves de sixième.

Odyssée/ Rentrée 2012

Les parents agréés qui ont accompagné de septembre à décembre les élèves de grande section ne seront plus disponibles pour la prochaine rentrée.
Nous vous appelons à proposer votre candidature pour passer l'agrément en septembre prochain.
Voir l'article paru dans le bulletin municipal de Nogent Le Phaye de janvier.

Équipement /Travaux

La municipalité a équipé chaque sanitaire de l'école avec des distributeurs de savon liquide et d'essuie-mains en papier pour respecter les normes d'hygiène.

Le raccordement de l'école à la fibre optique a été réalisé ce mercredi 21 mars 2012

L'alarme installée à l'école pendant l'été est très sensible au moindre mouvement, comme par exemple un dessin qui se décroche du mur.
Aussi, nous sollicitons la municipalité pour que des panneaux de liège soient installés si possible dans le couloir des classes de maternelle pour que nous puissions exposer à nouveau les productions des enfants.

La réunion se termine à 19h30.

Date du 3ème conseil d'école: le vendredi 15 juin 2012, à 18h00 à l'école.

Vous pourrez consulter le compte-rendu de ce conseil d'école en ligne sur le site de l'école :

<http://ec-prim-nogent-le-phaye.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Le secrétaire de séance:

M Juberay

La présidente:

Mme Macquaire